



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à mobilisation nationale le 21 septembre Pour l'amélioration des conditions de travail, d'étude et de rémunération dans l'enseignement supérieur et la recherche

Si dans son discours de rentrée, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) a fait quelques annonces qui vont dans le bon sens, notamment concernant la ré-évaluation à 4200 € en 2027 de la prime d'enseignement supérieur (PES) des enseignant·es second degré affecté·es dans le supérieur (E2D), celles-ci restent loin du compte et noyées parmi d'autres annonces, budgétaires notamment, particulièrement inquiétantes.

Mobilisé·es depuis la fin de l'année universitaire 2023, de nombreuses et nombreux collègues des STAPS, IUT, INSPE et autres composantes des universités étaient encore mobilisé·es ce lundi 11 septembre (Nantes, Grenoble, La Rochelle, Rouen, Marseille, Metz, Créteil, Rennes, Toulouse, Calais, Le Havre, St-Brieuc, Montpellier, Angers, Vélizy, Annecy, etc.) pour dénoncer la situation des enseignant·es du second degré et assimilé·es affecté·es dans le supérieur, exprimer leur juste colère et revendiquer que la prime d'enseignement supérieur (PES) soit alignée sur la part C1 du RIPEC. Ce mouvement témoigne du « ras le bol » général dans l'Université française lié au sous-investissement chronique et profond du pays pour sa jeunesse.

Le SNESUP-FSU et le SNEP-FSU soutiennent ces mobilisations et appellent à les élargir. Ils appellent les collègues à se réunir en assemblées générales dans les jours qui viennent pour discuter des moyens à mettre en œuvre afin de poursuivre et amplifier la mobilisation, avec comme perspective la construction d'une nouvelle journée nationale d'action en région et à Paris le jeudi 21 septembre.

Le SNESUP-FSU et le SNEP-FSU revendiquent notamment :

- d'autres choix budgétaires ;
- l'alignement de la Prime d'Enseignement Supérieur des enseignant·es du second degré et assimilé·es affecté·es dans le supérieur (E2D) avec la C1 du RIPEC et sa mensualisation ;

- la revalorisation du taux de l'heure complémentaire et de l'heure de vacation ainsi que celle des primes pour responsabilités administratives ou pédagogiques ;
- la fin de l'exclusion des E2D de la prime d'attractivité à laquelle ont droit leurs collègues de l'Éducation nationale ;
- une revalorisation immédiate de 10 % du point d'indice, son alignement sur l'inflation ;
- une refonte des grilles salariales et la suppression des sources des blocages dans le déroulement des carrières ;
- un plan de recrutement de titulaires dans toutes les catégories de personnels.

Le 21 septembre, exigeons toutes et tous ensemble d'autres choix budgétaires de la part du gouvernement et l'amélioration des conditions de travail et d'étude dans le service public de l'enseignement supérieur et la recherche ainsi qu'une revalorisation immédiate des rémunérations de tous les personnels de l'ESR, titulaires et contractuels ([voir préavis de grève ICI](#)). ■

Paris, le 12 septembre 2023

**SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr**

**SNEP-FSU - 76, rue des Rondeaux – 75020 Paris
Tél. : 01 44 62 82 10 – secretariat@snepfusu.net – www.snepfusu.fr**